

Annexe - Plafonds RIFSEEP

Envoyé en préfecture le 26/01/2021
 Reçu en préfecture le 26/01/2021
 Affiché le 26/01/2021
 ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_06-DE

Groupes	Emplois	Cadres d'emplois concernés	Montant IFSE annuel brut / agent		Montant CIA annuel brut / agent
			Min	Maxi	10 %
1	Agent ayant les missions traditionnelles de catégorie C	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint technique - Adjoint d'animation - Agent social - Adjoint administratif - Adjoint du patrimoine 	600	3000	300
2	Agent ayant des missions supplémentaires ou une technicité particulière attendue, spécifiée au profil de poste	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint technique - Adjoint d'animation - Agent social - Adjoint administratif - Adjoint du patrimoine - Auxiliaire de puériculture - Rédacteur - animateur - Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques 	1200	5400	540
3	Agent ayant des missions particulières : à vocation transversale / référent d'équipement / responsable antenne	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint technique - Adjoint d'animation - Agent social - Adjoint administratif - Adjoint du patrimoine - Auxiliaire de puériculture - Rédacteur - animateur - Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques - Attaché - Educateur de jeunes enfants - Assistant socio-éducatif 	1800	7800	780
4	Responsable de service / Responsable du dispositif contractuel de moyenne envergure / Niveau d'expertise affirmée	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint technique - Adjoint d'animation - Agent social - Adjoint administratif - Adjoint du patrimoine - Auxiliaire de puériculture - Rédacteur - animateur - Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques - Attaché - Educateur de jeunes enfants - Assistant socio-éducatif - Ingénieur 	2400	11340	1134
5	Direction de pôle/DGS	<ul style="list-style-type: none"> - Attaché - Ingénieur 	6000	14400	1440

Annexe - Système d'équivalence entre corps d'Etat et d'emplois territoriaux

Envoyé en préfecture le 26/01/2021
 Recu en préfecture le 26/01/2021
 Affiché le 26/01/2021
 ID : 063-200071199-20210125-CCPL_2021_06-DE

Système d'équivalence entre corps d'Etat et cadres d'emplois territoriaux		
Corps équivalent de la fonction publique d'Etat	Cadre d'emplois de référence dans la territoriale (selon le décret de 1991)	Références réglementaires
Adjoint administratifs du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer	Adjoint administratifs territoriaux Agents sociaux territoriaux ATSEM/Auxiliaire de puériculture Opérateurs territoriaux des APS Adjoint territoriaux d'animation	Arrêté du 20 mai 2014 pris pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État
Secrétaires administratifs du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer	Rédacteurs territoriaux Éducateurs des APS Animateurs territoriaux	Arrêté du 19 mars 2015 pris pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de L'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État
Attachés des administrations de l'État	Attachés et secrétaires de mairie	Arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État
Conseillers techniques de service social	Conseillers territoriaux socio-éducatif	Arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des conseillers techniques de service social des administrations de l'État ainsi qu'à l'emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État
Administrateurs civils	Administrateurs territoriaux	Arrêté du 29 juin 2015 pris pour l'application au corps des administrateurs civils des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État
Assistants de service social des administrations de l'État	Assistants territoriaux socio-éducatif	Arrêté du 3 juin 2015 pris pour l'application au corps des assistants de service social des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État

Techniciens supérieurs du développement durable	Techniciens territoriaux	Arrêté du 30 décembre 2014 pris pour l'application aux agents supérieurs du développement durable des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État	Envoyé en préfecture le 26/01/2021 Reçu en préfecture le 26/01/2021 pour l'application Affiché le 26/01/2021 ID: 063-200071199-20210125-CCPL-2021_06-DE
Adjoints techniques du ministère de l'intérieur et du ministère de l'outre-mer (préfecture)	Agents de maîtrise et adjoints techniques territoriaux	Arrêté du 28 avril 2015 pris pour l'application aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État	
Adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage du ministère de la culture	Adjoints territoriaux du patrimoine	Arrêté du 30 décembre 2016 pris pour l'application au corps des adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État	
Educateurs de la protection judiciaire de la jeunesse	Educateurs de jeunes enfants	Arrêté du 17 décembre 2018 pris pour l'application aux éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014	